



## NOTE SYNTHÉTIQUE DE PRÉSENTATION COMpte ADMINISTRATIF 2018

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Compte tenu des résultats reportés de l'exercice 2017 et des réalisations budgétaires de l'exercice, le compte administratif 2018 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 3 979 221,92 € et un déficit d'investissement de 70 302,19 € soit un excédent de clôture de 3 908 919,73 € et peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		2 607 813,42	73 820,87		73 820,87	2 607 813,42
Opérations de l'exercice	12 107 383,50	13 478 792,00	2 757 339,83	2 760 858,51	14 864 723,33	16 239 650,51
Totaux cumulés	12 107 383,50	16 086 605,42	2 831 160,70	2 760 858,51	14 938 544,20	18 847 463,93
Résultats de clôture		3 979 221,92	70 302,19			3 908 919,73
Restes à réaliser			3 241 821,86		3 241 821,86	
Totaux cumulés	12 107 383,50	16 086 605,42	6 072 982,56	2 760 858,51	18 180 366,06	18 847 463,93
Résultats définitifs		3 979 221,92	3 312 124,05			667 097,87

En incluant les restes à réaliser, l'excédent global s'élève à 667 097,87 €.

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Après l'année 2017, exercice de transition notamment consacré aux études et aux nécessaires maîtrises foncières pour la requalification du Centre Ville et la création du nouvel ÉcoQuartier, la phase opérationnelle du réaménagement du Centre Ville a débuté en 2018 (réhabilitation du Château, restructuration de la Maison Municipale de l'Enfance et travaux de voirie).

### PRIORITÉS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2018

Le compte administratif 2018 concrétise la réalisation des priorités et objectifs budgétaires définis lors du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 26 février 2018 et du vote du budget primitif le 03 avril 2018, à savoir :

- maintien d'un niveau d'investissement significatif malgré la baisse des concours financiers de l'État, afin de poursuivre la réalisation du programme de mandat,
- la maîtrise de la solvabilité financière de la Ville, dans un contexte de forte baisse des concours financiers de l'État,
- la recherche de nouvelles optimisations avec pour objectif de ne pas compenser intégralement la perte de recettes de fonctionnement par une augmentation de la fiscalité.

### ÉVOLUTION DES RESSOURCES ET CHARGES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 12 107 383 € soit une hausse de 2,09 % par rapport à 2017 dont 11 078 379 € de mouvements réels (+ 1,42 %) et 1 029 004 € de mouvements d'ordre (+ 9,91 %).

Les principales dépenses réelles de fonctionnement sont présentées ci-dessous.

Les charges à caractère général s'élèvent à 2 060 311 € soit une hausse de 7,76 % par rapport à 2017 notamment due à des travaux de chauffage aux P'tits Lutins, la réalisation d'une étude pour élaborer l'Agenda 2030 et la prise en charge des taxes foncières du bureau de Poste. La Commune a par ailleurs poursuivi des actions d'optimisation de ses charges par le biais de mutualisations, de renégociation de contrats ou de recours plus important à la centrale d'achat de la Métropole.

Les charges de personnel et frais assimilés s'élèvent à 8 103 947 € soit une hausse de 0,46 % par rapport à 2017. Cette hausse reste modérée suite à la politique volontaire en terme gestion (non remplacement d'agents ayant fait valoir leur droit à la retraite ou en disponibilité, mobilité interne et rationalisation des heures supplémentaires).

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 763 595 € soit une baisse de 1,89 % par rapport à 2017. Les variations concernent la baisse de la subvention au CCAS, un excédent ayant été constaté fin 2017 et la baisse de la subvention à l'Acodège suite au désengagement du Département de la Prévention Spécialisée.

Les charges financières s'élèvent à 60 784 €, en baisse de 11,08 % par rapport à 2017.

Les atténuations de produits s'élèvent à 85 901 € et concernent la contribution de la Commune au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales et le remboursement de dégrèvements de THLV.

Les recettes s'élèvent à 16 086 604 € dont 13 368 773 € de mouvements réels (+ 3,47 % par rapport à 2017), 110 018 € de mouvements d'ordre et 2 607 813 € de résultat reporté.

Les principales recettes réelles de fonctionnement sont présentées ci-dessous.

Les atténuations de charges, constituées notamment par les encaissements d'indemnités journalières de l'assurance statutaire et des organismes sociaux suite à des arrêts de travail s'élèvent à 262 885 € soit une hausse de 16,73 % par rapport à 2017.

Les ventes de produits et de prestations s'élèvent à 789 975 €, en légère hausse par rapport à 2017.

Les impôts et taxes représentent à 10 190 758 € soit une augmentation de 4,06 % par rapport à 2017, principalement due à la Taxe additionnelle aux droits de mutation, la pression fiscale n'ayant pas été augmentée en 2018.

Les dotations, subventions et participations s'élèvent à 1 466 217 € soit une diminution de 8,54 % par rapport à 2016, les principales variations concernant la Dotation Forfaitaire (- 66 000 €), la Dotation de Solidarité Rurale (+ 5 600 €), les emplois aidés (- 25 000 €), la CAF pour le Contrat Enfance Jeunesse (- 25 000 €), la dotation recensement (+ 17 300 €) et les compensations d'exonérations fiscales (- 3 000 €).

Les recettes exceptionnelles s'élèvent à 605 797 € et retracent notamment les indemnités de sinistre et la cession des parcelles sises 13, 15 et 25 Route de Dijon pour 433 000 €.

## RESSOURCES ET CHARGES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 831 161 € dont 2 514 314 € de dépenses réelles, 242 999 € de dépenses d'ordre et 73281 € de déficit reporté.

Les principales dépenses réelles d'investissement sont présentées ci-dessous.

Les dotations s'élèvent à 3 064 € et concernent des remboursements de Taxe d'Aménagement.

Le remboursement en capital des emprunts s'élève à 324 867 €.

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 511 867 € et concernent notamment les études Centre Ville (255 000 €), le fonds de concours à Dijon Métropole (172 035 €) et des logiciels, dont l'espace citoyens (80 674 €).

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 257 830 €, les principales acquisitions étant le remplacement du standard téléphonique (39 000 €), des photocopieurs et du matériel informatique pour l'Hôtel de Ville (31 000 €) des tablettes, vidéoprojecteurs, ordinateurs et photocopieurs pour les écoles maternelles (14 800 €) et des vidéoprojecteurs, ordinateurs et photocopieurs pour les écoles élémentaires (42 000 €).

Les immobilisations en cours s'élèvent à 1 171 713 €, les principaux travaux concernant le l'Hôtel de Ville (56 000 €), le Château (554 000 €) et la voirie (301 000 €).

Les autres immobilisations financières pour un montant de 245 000 € concernent la consignation du prix d'achat de la parcelle du « Bar du Pont » suite au recours devant le Tribunal Administratif contre l'arrêté portant exercice du droit de préemption.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 2 760 858 € dont 147 691 € de recettes réelles, 1 161 984 € de recettes d'ordre et 1 451 183 € d'affectation du résultat.

Les principales recettes réelles d'investissement sont présentées ci-dessous.

Les dotations s'élèvent à 104 129 € et concernent le FCTVA.

La Commune a perçue une avance de 42 000 € sur la subvention octroyée par l'État au titre de la DSIL pour les travaux de rénovation du Château.

## CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement brute s'élève en 2017 à 1 841 180 € contre 1 501 867 € en 2017.

La capacité d'autofinancement nette s'élève en 2017 à 1 516 313 € contre 1 186 557 € en 2017.

## ENGAGEMENT PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

La délibération n° 2017-036 du 27 mars 2017 avait autorisé l'ouverture de l'autorisation de programme n° n° 2017-01 pour l'aménagement du Centre Ville. Cette autorisation de programme s'établit comme suit au 31/12/2018 :

Libellé	AP votée	Révision 2018	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	CP ouverts 2018	CP réalisés 2018	Reste à financer
Aménagement du Centre Ville	6 252 483,00	1 074 750,00	7 327 233,00	388 461,61	2 613 833,00	1 057 153,51	5 881 617,88

## ENDETTEMENT

Fin 2018, le niveau d'endettement de la Ville s'établit à 2 882 393,79 € en baisse par rapport à fin 2018. L'endettement par habitant a évolué depuis 2010 comme suit :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Dette par habitant au 31/12/N</b>	459	422	388	359	330	303	384	350
<b>Moyenne de la strate</b>	877	874	881	881	870	862	842	849

Le taux moyen de la dette, composée d'emprunts à taux fixe classés 1A selon la charte Gissler, s'élève fin 2018 à 1,93 % et la capacité de désendettement de la Commune était de 1,57 ans.

### TAUX D'IMPOSITION

les taux 2018 de la fiscalité directe locale, inchangés depuis 2016, sont les suivants :

- Taxe d'Habitation : 10,08 % (taux moyens des communes de même strate en 2017 : 15,13 %),
- TFPB : 20,57 % (taux moyens des communes de même strate en 2017 : 20,85 %),
- TFNB : 80,99 % (taux moyens des communes de même strate en 2017 : 52,44 %).

### RATIOS

Les principaux *ratios* de la Commune en 2018 sont les suivants :

Désignation	Valeur
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 205
Produit des impositions directes / population	557
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 454
Dépenses d'équipement brut / population	211
Encours de la dette / population	314
Dotation Globale de Fonctionnement / population	16
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	73,15 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	85,30 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	14,52%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	21,56 %

### EFFECTIFS

En 2018, les charges de personnel et frais assimilés représentent 8 103 947 €.

Au 31/12/2018, la Collectivité employait 191 agents sur des emplois permanents dont 175 à temps complet et 16 à temps non complet représentant 179,12 « Équivalent temps pleins ».